



## Le blogueur Maître Eolas songerait à faire appel

L'avocat Me Jean-Yves Moyart a indiqué à l'AFP dans la soirée "*réfléchir*" avec son client à l'éventualité de faire appel, "au vu de la motivation de la décision". Ils ont dix jours pour le faire.

À lire aussi : Le blogueur Maître Eolas condamné pour "injure"

L'avocat-blogueur Maître Eolas a claqué la porte de Twitter après sa condamnation mardi à Nanterre pour "injure" et "diffamation" envers l' Institut pour la justice (IPJ), association classée à droite. L'avocat de 44 ans, absent à la lecture du délibéré, l'est désormais aussi sur Twitter, où il a fermé son compte dans la foulée de sa condamnation à 2 000 euros d'amende avec sursis et 5 000 euros de dommages et intérêts.

AFP